

PAYS: France SURFACE: 115 %

PERIODICITE: Quotidien



L'état d'urgence voté au Sénat, Hollande évoque une "garde nationale"

Paris, 20 juil. 2016 (AFP) -

Après l'Assemblée dans la nuit, le Sénat a voté mercredi la prolongation de l'état d'urgence pour six mois, moins d'une semaine après l'attentat de Nice, alors que François Hollande appelle à la mobilisation des Français pour constituer une "garde nationale".

Sénateurs et députés devaient dans la foulée essayer de trouver une version commune aux deux chambres dans le cadre d'une commission mixte paritaire. En cas de réussite, la prolongation ferait l'objet d'une dernière navette jeudi, qualifiée de formalité au Sénat. En cas d'échec, c'est l'Assemblée qui aura le dernier mot.

La prolongation de trois mois de l'état d'urgence avait été décidée par François Hollande quelques heures après l'attaque qui a fait 84 morts et 300 blessés. Mais les députés ont porté cette période à six mois, un objectif partagé par les sénateurs.

Ces derniers ont adopté le texte par 309 voix contre 26, essentiellement communistes.

"Notre groupe est favorable à la prolongation de l'état d'urgence car nous souhaitons que la CMP se traduise par un accord, mais cela ne signifie pas que nous acceptons certaines mesures extérieures au texte", a souligné le socialiste Jean-Pierre Sueur.

Les sénateurs ont notamment permis d'interdire les rassemblements dont la sécurité ne serait pas assurée, et facilité la fermeture des lieux de culte dans lesquels sont tenus des propos incitant à la haine et à la violence.

Ils ont aussi voté, malgré l'opposition de la gauche, l'application du régime de la rétention de sûreté et de la surveillance de sûreté aux personnes condamnées pour un crime terroriste.

A l'Assemblée, les députés avaient adopté ce quatrième projet de loi de prorogation peu avant 05H00, au terme d'un examen marathon.

Mais cet unanimisme au moment du vote global a masqué là aussi de profondes divergences droite-gauche, notamment en matière de réponses au terrorisme.

Alors que Les Républicains avaient encore réclamé de "changer le droit", Manuel Valls a rejeté toute "législation d'exception", notamment des centres de rétention pour les personnes suspectes.

"Ce texte a été complété par tout ce qui peut accroître l'efficacité, sans rompre avec l'État de droit", a argumenté mercredi matin François Hollande lors d'une visite au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier (Dordogne).

"Ce gouvernement ne sera pas celui qui créera des +Guantanamo à la française+, dans lesquels des individus seraient enfermés pour des durées indéterminées, sur la base de simples suspicions", a lancé ensuite Manuel Valls devant les sénateurs. "Nous devons résister à ces idées, à cette fuite en avant et ne pas nous perdre dans ces surenchères".

- Hollande: 'La colère est légitime' -

TX-PAR-DAK82

"Le peuple de Nice est en colère, il faut l'entendre", a dit avec émotion la sénatrice des Alpes-Maritimes Dominique Estrosi-Sassone (LR). "C'est la raison pour laquelle ce qui compte plus que jamais après ce nouveau drame, c'est l'avenir, c'est mettre fin à cette stratégie incohérente en matière de terrorisme", a-t-elle ajouté en appelant à "reconquérir les esprits".

Depuis l'attentat de Nice, troisième attaque meurtrière massive en 18 mois, le pays est marqué par l'émotion, mais aussi la tension, avec un raidissement de la classe politique à l'approche d'échéances électorales. "La colère est légitime" mais celle-ci "ne peut dégénérer dans la haine et la suspicion", a averti M. Hollande.

C'est dans ce contexte qu'il a appelé mercredi à s'investir dans les différentes réserves pour constituer une "garde nationale" de fait, une idée évoquée devant le Congrès après les attentats du 13 novembre.

Quinze mille réservistes opérationnels de gendarmerie et de police seront disponibles "d'ici la fin du mois", contre 12.000 actuellement, pour "assurer la sécurité des différents événements de l'été". La Défense va "mobiliser les 28.000 titulaires d'un contrat d'engagement pour qu'ils se tiennent prêts pour les prochaines semaines".



PAYS : France SURFACE : 115 %

PERIODICITE: Quotidien



▶ 20 juillet 2016 - Edition Fil Gen

M. Hollande a en outre décidé de "recourir à la réserve opérationnelle de 2e niveau", soit "un vivier supplémentaire de 10.000 retraités de la gendarmerie".

Côté enquête, la totalité des 84 victimes tuées dans l'attentat ont été formellement identifiées. Les obsèques des victimes à travers la France devraient se poursuivre mercredi et toute la semaine.

La garde à vue d'un deuxième suspect, un homme de 22 ans, destinataire d'un SMS évoquant des "armes" envoyé par le tueur de Nice quelques minutes avant l'attentat, a été prolongée mercredi matin au-delà de quatre jours. Cinq suspects étaient toujours entendus dans les locaux des services antiterroristes de Levallois-Perret, près de Paris.

Aucun n'était connu des services de renseignement, de même que le tueur Mohamed Lahouaiej Bouhlel. Son allégeance au groupe État islamique (EI), qui a revendiqué l'attentat, n'est pas démontrée à ce stade. bur-chl-ic-reb-bpa-jlp/fm

Afp le 20 juil. 16 à 21 46.